

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

**HEBDO**

n° 62 / du 6 au 13 FEV.

dir. B.Lambert

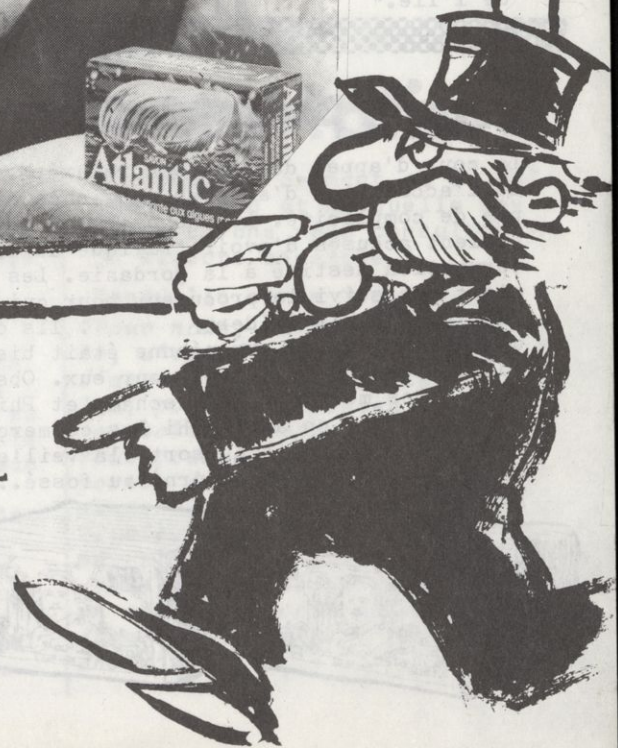
**350 F**

**ST NAZ**

# LA PUDEUR A SENS UNIQUE

ARTISANAGE GARAUDY

Nouveau : le savon Atlantic  
une fraîcheur vivifiante  
comme les vagues de la mer



# NOUVELLES BRÈVES

## Brissonneau: Semaine GRISE

Semaine d'action d'attente et de déception chez BRISSONNEAU. Samedi matin vers 3 H, les syndicalistes de Brissonneau et de la SNIAS s'étaient donné rendez-vous à l'usine de Bouguenais pour empêcher l'entrée des salariés qui voulaient travailler en heures supplémentaires. 50 salariés en heures supplémentaires = 8 créations d'emploi. Le samedi soir, au stade Marcel Saupin, une banderolle affichait un score original : "Nantes (Brissonneau) 224 - Saint Etienne (Manufrance) 1 330 -"

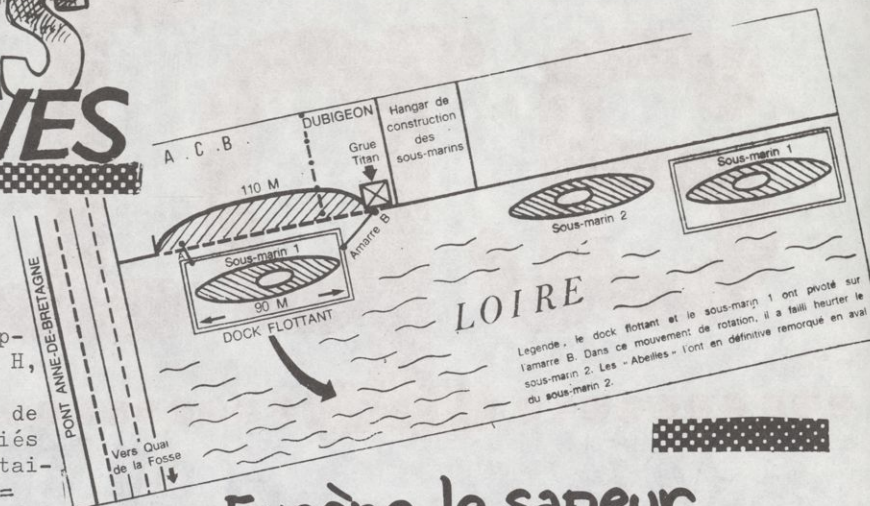
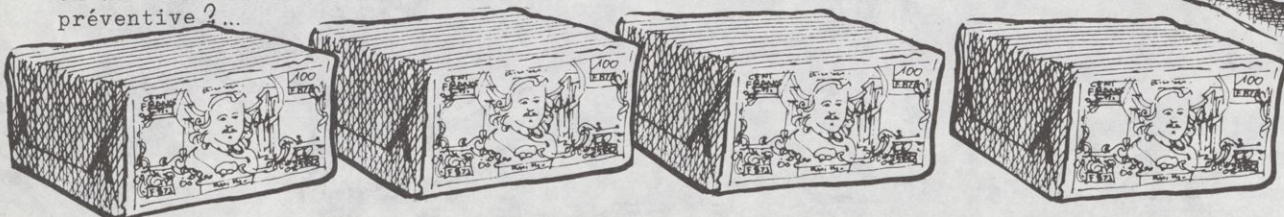
Dimanche, à l'invitation des grévistes, 4 000 personnes ont fait le déplacement de Carquefou, découvrant machines et graffitis vengeurs. Un comité d'entreprise extraordinaire s'est réuni mardi matin et n'a pu que constater le blocage de la situation, la direction n'entendant pas revenir sur le plan de licenciements. Enfin, vendredi nouvel échec de la commission de conciliation. "On se bat aujourd'hui contre la fermeture de l'entreprise" déclaraient les syndicats.

## Noirmoutier coule... LE BETON

Lemaire de Noirmoutier vient de démissionner à la suite de la décision de son conseil municipal d'accepter les exigences d'un promoteur, la société "France Terre" envisageait de construire 72 maisons, de verser 12.000 F de taxe par construction. Un accord avait été conclu avec la Mairie et le 1er versement correspondant à 20 maisons se montait à 240.000F. Le promoteur se proposait de ne payer que 50F par maison, soit 1000 F. Le conseil municipal refusait de se soumettre puis acceptait les conditions du promoteur. Colère du maire et démission: "Je n'avais pas le droit de brader l'intérêt des contribuables noirmoutiers qui à longueur d'année, supportent les hauts et les bas de l'économie de l'île."

## Beurre philippe story...

La cour d'appel de Rennes a relaxé M. Dischamp de l'accusation d'abus de confiance et M. Philippe de complicité. Les "honorables" commerçants étaient accusés d'avoir trafiqué du beurre d'intervention destiné à la Jordanie. Les juges n'ont pas suivi le procureur pour qui l'abus de confiance était évident. Ils ont trouvé que la convention européenne était bien compliquée, bien obscure, trop pour eux. Obscurité du texte, des méthodes de Dischamp et Philippe. Dans le doute on a blanchi les commerçants et leur beurre. Ironie du sort, la veille, un camion de beurre s'est retourné au fossé... Justice préventive ?

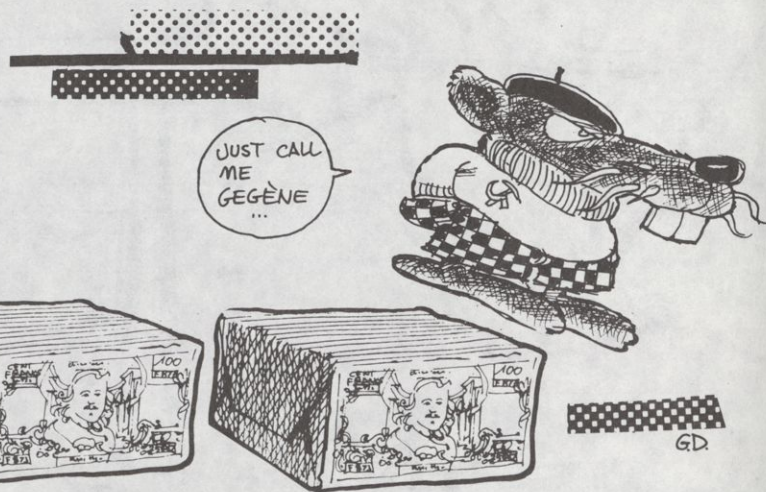


## Eugène, le sapeur...

Les douze coups de minuit venaient de sonner et Eugène (né Karl-Friedrich) arpenteait toujours le Pont Anne de Bretagne, un béret basque vissé sur la tête et une baguette de pain à la main. Malgré la bruine qui le transperçait Eugène avait chaud au coeur car la vieille taupe communiste creusait et allait jeter à bas le vieux monde. En réalité la taupe était un rat, oui, un rat, Riri (immatriculé agent X 24). Depuis deux ans, toutes les nuits, Riri, à la force des canines, grignotait le quai mitoyen entre les ACB et Dubigeon.

Deux ans jour pour jour pour Eugène avait reçu un message de Berlin indiquant que l'heure était venue. Qui aurait soupçonné Eugène, obscur chercheur à l'Institut des Pêches, en France depuis 1968, d'être un espion à la solde de l'Allemagne de l'Est ? L'objectif ? S'emparer d'un sous-marin pour l'Afrique du Sud, le piloter au large de la Bretagne où il serait repêché par un chalutier-usine soviétique.

"Cela ne devrait pas tarder" pensa Eugène. Se penchant sur les eaux noires du fleuve, il aperçut les dents luisantes du rongeur qui attaqua le dernier madrier. En quelques foulées, Eugène fut sur le quai puis à bord du sous-marin amarré. Un craquement et, comme dans un rêve, le quai s'affaissa doucement, libérant le navire. Quelques secousses et le sous-marin était au milieu du fleuve. Eugène avait commencé la plongée. Il sortit le périscope et laissa échapper un juron "Teuffel ! les pêcheurs de civelles!..." Les hommes en ciré qui gesticulaient sur les frêles esquifs enlumines étaient les inspecteurs de la D.S.T. du colonel MARTENOT. Cerné, Eugène dut refaire surface mais, au moment où les maudits français montaient à bord, d'une détente prodigieuse, il disparut dans l'onde. Les tourbillons du fleuve royal furent fatals à Eugène-Karl-Friedrich. Au petit matin, sur une plage de Trentemoult, un pêcheur aperçut un rat tenant un béret entre les dents.



**RENOVATION DU  
QUARTIER GARE:**

# 3° LA « MANU » demain?

La Manu divise les édiles municipaux. Trois projets de rénovation. Trois comme les trois composantes de l'Union de la Gauche. Trois comme trois visions différentes de l'aménagement urbain.

Le premier projet est fortement marqué par l'empreinte personnelle de Bonduelle : poésie et radicalisme "new wave", une vague déferlant de la Rochelle...

## beaubourg nantais...

Un projet "très mode", comme la récente restauration des Entrepôts Coloniaux Lainé à Bordeaux : un "hangar" aux épices transformé en aire polyvalente de création et d'animation culturelle. Epices ou tabac : il n'y a dans le projet Bonduelle cet aspect "up to date". Mais quel que chose sépare l'urbanisme "nouvelle société" à la Chaben du radicalisme Bonduellien. Opération de prestige sans doute, mais création aussi d'une Maison de quartier et d'une Maison des associations pour Nantes.

"Un grand brassage socio-culturel"...

Des locaux à demeure pour les associations, des salles de réunions, une crèche pour les gosses du quartier.

Côté culture : des salles d'exposition et la bibliothèque municipale : Cadre ancien pour une pratique moderne : le côté "placard à bouquins", classement, dans des bâtiments neufs et les salles de lecture dans la vieille Manu...

Côté logements : les combles réaménagés en "duplex" et en ateliers d'artistes : les "deux pièces-cuisine" les plus chics et les plus courues du "tout Nantes"...

Une galerie marchande donnant rue de Manille, une ouverture sur la rue de la Havane, un "mail"...



## ... beaujoire bis ?

Deuxième projet, moins ambitieux celui-là et qui part de l'hypothèse que la nouvelle bibliothèque municipale se construira plutôt rue Neuves-Capucins, (l'actuel "trou parking" du Quai de la Fosse). Une partie de la Manu serait alors maison de quartier, une part plus importante serait consacrée aux logements, le tiers restant étant réservé à des services municipaux.

A en croire la réaction des habitants du quartier à la réunion l'autre jour (un unanime "Ah Non !") la perspective de voir s'installer les services de la Mairie ne séduit guère...

Le troisième projet ferait parler le bulldozer : propre et pas cher, la démolition. Réutilisation de l'emprise au sol pour construire une salle de 1500 personnes, le "Palais des Congrès et des grandes manifestations dont la ville a besoin"

Il existe déjà la Beaujoire, direz-vous ; sauf que les utilisateurs potentiels rechignent de plus en plus devant son acoustique dégueulasse.

Ce dernier projet, les habitants du quartier le rejettent en bloc : gaspillage de bâtiments, surcroît de circulation sur un Bd Stalingrad déjà trop chargé.

Mais c'est sur un point plus fondamental que portent nombre des questions croisées des habitants.

Problème de démocratie locale

## quelle concertation ?

Qui décide, comment ça se décide, quand et de quelle manière serons nous consultés ? On élabore ensemble ?

Bonduelle et Le Mappian :

*"Pour nous, la démocratie locale, c'est d'abord se mettre d'accord entre nous, les 47 élus, pour vous présenter un projet solide, cohérent, consistant. Vous pourrez sur cette base apporter des idées, des amendements"*

*Plusieurs habitants : "en somme, c'est vous qui choisissez entre les trois projets. Nous, on voudrait avoir notre mot à dire dès maintenant faire le choix".*

Deux logiques de la concertation. Celle de la municipalité qui se précise en se restreignant. Les édiles ont su tirer profit de l'élaboration conflictuelle du contre. POS Nantes-Nord l'an passé. Rôlage...

Celle des "usagers, placés fatalement dès qu'ils engagent le dialogue avec la municipalité dans un réseau de contradictions ; entre leur volonté d'autonomie et leur utilisation comme tournoie de transmission de la politique municipale en matière d'urbanisme. Décideurs ou simples aiguillons actifs ?

Ce problème de marge de manoeuvre, la future association du quartier de la gare aura à se les poser.

Les critiques, l'autre jour, portaient en ordre dispersé : on y a perdu en cohérence et en efficacité (défaut d'une force collective capable d'élaborer un "cahier de revendications"), mais on y a sans doute gagné en spontanéité et en mordant... Au point de désarçonner quelque peu le responsable du secteur "Démocratique locale"

*"Sans vouloir vous donner de conseils, ont répété les élus, regroupez vous donc en association pour que nous ayons un interlocuteur valable. Ce qu'on observe ce soir, on le connaît trop bien : un côté anarchique qui vient d'un manque d'éducation et de formation à la vie associative".*



Un "ton donneur de leçons" que n'ont guère du apprécier quelques militants de longue date de la CSCV...

Quoi qu'il en soit l'association se met actuellement sur pieds. Sur les 80 personnes présentes l'autre soir, la moitié ont laissé leur noms. Certains se montrent plutôt pessimistes : un secteur composite, pas un véritable quartier, sauf pour les statistiques. La difficulté de regrouper les gens : individualistes souvent, ou culturellement en marge (les immigrés).

Pour De Rugy, l'un des promoteurs du groupement,

*"Il y aura un problème d'équilibre, géographique mais aussi sociologique : entre la tendance commerciale et une composante "revenus modestes et immigrés". Où se situera notre intervention ? Quelque part sans doute entre la participation à l'élaboration des projets et la simple ratification après-coup"*

Une marge bien étroite et difficile.

Ph. B.

Pour tous contacts avec l'association :  
écrire 7, Avenue GUILLOIN

44000 NANTES.

I.U.T.  
SAINT NAZAIRE

## réintégration ?

La lutte menée pour la réintégration de A. Vivien, enseignant contractuel depuis 5 ans à l'I.U.T. continue.

3 novembre 78 sur proposition du président de l'université une commission de recrutement de vacataire comportant 22 enseignants de l'I.U.T. donne un avis favorable au recrutement d'A.V. en demandant au directeur de l'I.U.T. de faire une demande officielle de dérogation au décret du 20 septembre.

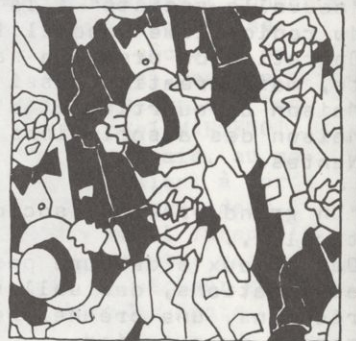
Il avait sûrement espéré que cette commission donnerait un avis défavorable. Sparfel et le directeur de l'I.U.T. se font remonter les bretelles par le recteur pour avoir laissé se tenir une telle commission. Le recteur promet une réponse rapide à la demande de dérogation. Ce sera NON, "la loi c'est la loi".

Depuis aucune réponse officielle

le sans doute ne veulent t'ils pas répondre OUI à la demande mais n'ose pas répondre NON par écrit sans aucun motif avouable.

Début janvier, alors que A.V. a été recruté par l'I.U.T. et que le directeur Mr Beclé n'a rien fait pour obtenir la réponse à la demande de dérogation, Mr Gravel chef département du département Génie Civil en accord avec la direction réunit une nouvelle commission de recrutement de vacataire ce coup ci de 4 enseignants seulement dont ils sont sûrs et recrute un nouveau vacataire ingénieur au chantier de l'Atlantique pour venir faire le travail d'A.V.

Le SGEN CFDT en commun avec la CFDT des chantiers diffuse un tract sur les chantiers expliquant la situation et demandant



que personne ne vienne prendre en heures supplémentaires le travail d'un licencié.

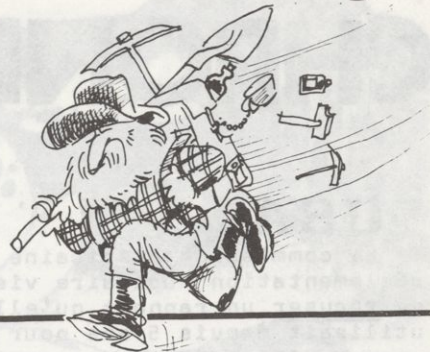
Une démarche personnelle est faite par la C.F.D.T. des chantiers, auprès de l'ingénieur : Monsieur CLERC, qui a accepté de se faire recruter. Réponse de celui-ci : "J'ai été recruté, j'y vais !".

JEUDI 1er Février

Monsieur CLERC vient pour faire un premier cours de thermo. Une importante délégation d'enseignants est là pour l'accueillir avec deux représentants de la C.F.D.T. Monsieur GROVEL est là pour soutenir son poulain. ▶▶

# Uranium:

## EN PRESQU'ILE



Il y a exactement un an, une enquête publique publiée par les journaux locaux annonçait l'intention de la COGEMA de prospecter une surface d'une soixantaine d'hectares sur la commune de la TURBALLE. A cette occasion, se créait le Groupe d'Information sur les Mines d'Uranium (GIMU) en presqu'île Guérandaise afin de faire circuler une information sur les dangers d'une telle implantation. Information d'autant plus difficile que la COGEMA et les pouvoirs publics se montrèrent plutôt avares de confidences sur le sujet. D'où l'intérêt de 300 personnes qui se présentèrent à Guérande en mars 78 à une réunion d'information organisée par la S.E.P.N.B. et le GIMU.

Aujourd'hui, la COGEMA récidive avec l'intention de poser ses valises dans les limites mêmes du Parc Naturel Régional de BRIERE. Manque pas de souffler la COGEMA... Evidemment, les conditions d'enquêtes parues le 22 janvier à la mairie de St Molf et dans la presse restent les mêmes, dossier à la préfecture (NANTES) et aucun moyen d'avoir un œil dessus à moins de perdre une journée, heureusement, le côté choeur présente certains avantages. Comme démocratie locale on peut rêver mieux. Il est bien évident qu'il n'est pas question pour nous d'accepter sans broncher cet état de fait. Dans une région où les terres agricoles et les réserves naturelles sont de

plus en plus sacrifiées au profit des promoteurs, aménageurs technocrates et bétonneurs en tous genres, accélérant la désertification des campagnes, la dégradation d'un environnement naturel et culturel riche, il est grand temps que la population réagisse et cesse d'accepter avec résignation la mort de leur pays.



Mais la lutte contre l'implantation de mines d'uranium se traduit aussi pour nous par la recherche d'un autre type de société qui soit basée sur autre chose que le gaspillage débile et l'exploitation humaine comme le démontre avec éclat cette société dite de "consommation". C'est pourquoi, nous sommes partie prenante dans la lutte contre la centrale nucléaire du PELLERIN et contre toute autre implantation industrielle de la même branche

dans la région, comme la reprise de THIRIET-CATIN à la BAULE par VELAND-RATEAU, entreprise connue pour la construction de vannes pour les centrales nucléaires. Qu'on ne vienne pas nous dire que ces entreprises sont créatrices d'emploi car si l'on prend l'exemple des mines de PIRIAC/MER et de la METAIRIE NEUVE (GUERANDE), les seuls employés locaux sont ceux qui transportent les déblais et un gardien, soient 3 personnes sur une trentaine employées... Pourcentages qui risquent tout juste d'être meilleurs à la BAULE, où

l'on sait déjà que le personnel d'encadrement et une partie des ouvriers qualifiés viendront de PARIS. Bref, la population est employée comme bouche-trou. La lutte anti-nucléaire passe aussi et d'abord (trop de militants ont tendance à l'oublier) par la lutte contre l'implantation d'extraction d'uranium ici et ailleurs. Pour le moment, les bonnes volontés sont les bienvenues au S.I.M.U. et nous ne seront pas de trop pour contrer les projets en cours et préparer les actions futures.

Pour tous contacts : Joel BOU-  
LANGE BOULAY - St MOLF  
44 310 GUERANDE  
Yves PEZRON 17 rue BRAMBERT  
56 760 PENESTIN

PAS DE MINES D'URANIUM, PAS DE CENTRALES NUCLEAIRES.

107 EN NAZ  
► Monsieur CLERC, dans un discours hypocrite explique qu'il est venu parce qu'il trouve bien qu'un ingénieur puisse entrer en contact avec des étudiants. Pas un mot sur son intérêt financier : à croire qu'il venait faire cela gratuitement. Le SGEN et les représentants CFDT des chantiers ont bien précisé qu'ils n'étaient pas contre la présence de vacataires de l'industrie à l'I.U.T. mais pas dans ces conditions. Cela pose quand même le problème des gens qui malgré un revenu confortable, ingénieur ou enseignant accepte dans la situation actuelle de faire des heures sup.

Monsieur GROVEL, affolé que cette discussion se passe devant les étudiants, promet qu'il ne fera pas usage de la force (vu sa faiblesse, c'est logique !). Il cherche à faire partir les étudiants le plus rapidement possible en leur proposant lui-même qu'ils se mettent en grève, et de se disperser immédiatement. Il s'engage à respecter le vote des étudiants. Ceux-ci votent à l'unanimité pour que le cours soit fait par A. V... Messieurs GROVEL ET CLERC s'éclipsent prestement ; le cours a lieu et se continue normalement si Monsieur GROVEL ne se dédit pas de l'engagement pris dans l'affolement face aux étudiants.

Il est certain que l'opposition au réemploi d' A.V. vient du directeur Beclé de l'I.U.T. qui tout en prétendant faire tout ce qu'il faut pour obtenir sa réintégration agit grossièrement dans les coulisses pour s'y opposer

Beaucoup d'enseignements importants n'ont pas été dispensés faute de personnel enseignant depuis le début de l'année au département "Génie Civil" ; notamment l'enseignement assuré par A. V..., tout l'enseignement de physique en première année, la plupart des T.P. de physique, ainsi que des enseignements de béton. (Laisse..... !)

correspondant A.P.L.

# CHRONIQUE NUCLEAIRE

## USA

La commission américaine de réglementation nucléaire vient de récusé un rapport qu'elle utilisait depuis 5 ans pour prouver la sécurité des centrales nucléaires. C'était le rapport Rasmunsem. Le rapport n'indique pas la pleine étendue des conséquences d'accident de réacteurs et ne souligne pas suffisamment les incertitudes qui planent sur le calcul de leurs probabilités."

Conséquences: 39 commandes de centrales nucléaires annu-

lées. Seules 37 commandes ont été maintenues depuis 1973.

## CHOOZ

Une centrale nucléaire de 305 mw y fonctionne déjà. L'E.D.F. veut en implanter une seconde. MOTIF: L'EST DE LA FRANCE EST DEFICITAIRE!!! Un référendum est organisé par la mairie pour le 4 Mars.

## NOGENT

L'enquête d'utilité publique a démarré le 1er Février. Un des trois commissaires enquêteurs: Le président de la chambre d'agriculture.

## CHERBOURG

Des déchets de centrales japonaises sont arrivés malgré une très grande mobilisation des anti-nucléaires et des syndicats C.F.D.T. (débrayages dans les entreprises et les lycées) Cherbourg en état de siège... violents affrontements pendant plusieurs heures. A windscale, centre de retraitements anglais, un tribunal administratif a bloqué l'importation de déchets étrangers.

## SFEN

Nombreux communiqués sur le thème: Centrales nucléaires=emplois. Et que dit la Sfen sur les nombreux licenciements qui sévissent dans la région?

Rien. Se sont les ouvriers de la Snias qui eux répondent en exigeant des créations d'emplois à la place d'heures supplémentaires qu'impose la direction.

La coordination des comités a proposé un débat contradictoire à la SFEN.

## BOITEUX

Il y eût le coup de la panne... puis "l'énorme" publicité E.D.F. dans une certaine presse... et enfin cette semaine les chantages les plus grossiers... L'opposition à la centrale nucléaire marquerait-elle des points déterminants vis à vis du pouvoir?????

## EDF

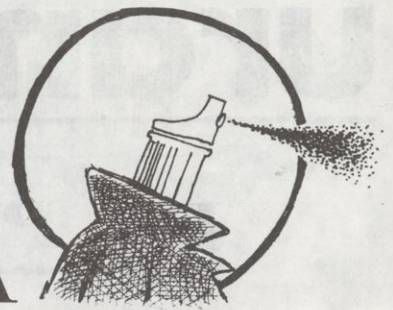
La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent à manifester dans toute la France le 6 février pour protester contre "l'attitude du gouvernement et de la direction d'E.D.F. qui cachent les véritables causes de la panne du 19 décembre et refusent de prendre les moyens d'y remédier"

## LA HAGUE

Incidents connus de la Presse le 1er février mais survenus les 20 et 25 janvier. LE 20: Rejet gazeux d'iode I31 (radioactif) supérieur aux émissions normales. Cet incident a duré plus d'1 Heure dans l'atelier C.E.A. concerné... LA DIRECTION: elle déclare: "Incident de fonctionnement quasi insignifiant" LE 25: Quelques grammes de plutonium se sont répandus sur le sol... La décontamination sera longue mais n'entrave pas la production... (Suf) LA DIRECTION: elle déclare: Cet incident n'a aucune cause dommageable puisque les consignes ont été respectées! A SIGNALER: Ce n'est pas la direction de la Hague qui a fait connaître ces incidents... regrettables.

LES MUNICIPALITES DE GAUCHE elles se groupent pour lancer un recours en conseil d'état contre la D.U.P.

M.N.S



ÇA

BOMBE..

Dimanche soir 20 Heures, Raid d'anti-nucléaires à la direction de Presse-Océan, rue de Santeuil. Sans doute mécontents de la page d'information accordée récemment ("comme il est naturel dans un régime qui se veut libre et démocratique") à l'établissement public chargé des choix énergétiques de la France, Ces derniers au nombre d'une bonne 30aine, armés d'aérosols, se mettaient à bomber murs et vitrines de la rédaction locale. Un détachement du commando "barbouilleur" pénétrait alors dans les locaux pour parachever son oeuvre peinturlureuse. Au bout de quelques minutes, Il se dissolvait dans la nuit propice...

Lundi soir, 22 h, même lieu. Un camion de pompiers, lumières rouges, attroupement... Merde: un attentat des autonomes? Une inquiétante et affligeante aggrégation contre les garants du pluralisme de l'information???

En fait il ne s'agit que du tournage d'un film-télé, de la série "l'inspecteur méné l'enquête"... Son cadre: les locaux de l'Éclair, rebaptisé pour la circonstance "le anal".

Sur la façade de la rédaction, artistiquement bombée pour les besoins du tournage, ce slogan:

" KERVEGAN TON JOURNAL EST UN TORCHON... QU'IL BRÛLE!"

Beau choc de coïncidences à 2 pas du passage Pommeraye; ce haut lieu du surréalisme"... bizarre hazard inspecteur.

P.H.B.



# au Pellerin



## les pêcheurs n'aiment pas l'eau chaude

Au Pellerin il y a a peu près 25 à 30 pêcheurs, les trois quarts possèdent des chalutiers pour aller en mer. Dans la zone comprise entre Paimboeuf et le Pellerin-Couëron il y a quelques 120 pêcheurs. Les pêcheurs travaillent environ 9 mois, l'été étant la saison creuse. Ils travaillent seuls.

Du début de l'année au 15 avril : Ils pêchent de nuit la civelle.

En mai : Ils pêchent surtout l'alose et la lamproie.

Juin et septembre : Ils pêchent surtout les mulets et tous les poissons qui remontent de la mer.

Q : Est-ce-que aujourd'hui on peut encore vivre de la pêche au Pellerin ?

Tant qu'il y aura des civelles oui. Mais avec la centrale qu'en sera-t-il ?

Actuellement en début de saison le prix d'un Kg de civelle est de 60 F, et en fin de saison de 20 F.

Le coût d'un bateau est d'environ 70 000 Frs.

Il faut l'amortir en 10 ans. En plus il y a les frais d'entretien annuel.

La commercialisation se fait par l'intermédiaire des mareyeurs. Ils se chargent de l'expédition de la civelle vers des conserveries bordelaises. Il en est de même pour les lamproies.

L'alose est vendue dans la région.

Les plies et les soles se faisant rares sont généralement vendues par les femmes des pêcheurs.

Q : quels sont les problèmes de la pêche actuellement ?

Les pêcheurs du Pellerin sont actuellement confrontés à plusieurs problèmes :

Il y a une pénurie de poisson: certains sont en voie de disparition comme les soles et les plies; d'autres ne sont plus qu'un souvenir comme le saumon par exemple.

Je pense que c'est dû tout d'abord à une pollution déjà existante, mais aussi au trafic sur la Loire et aux conséquences de drainage que cela implique : également le dragage du sable et ses conséquences.

Il y a aussi la pêche industrielle directement pratiquée dans l'estuaire et qui empêche la remontée des alevins.

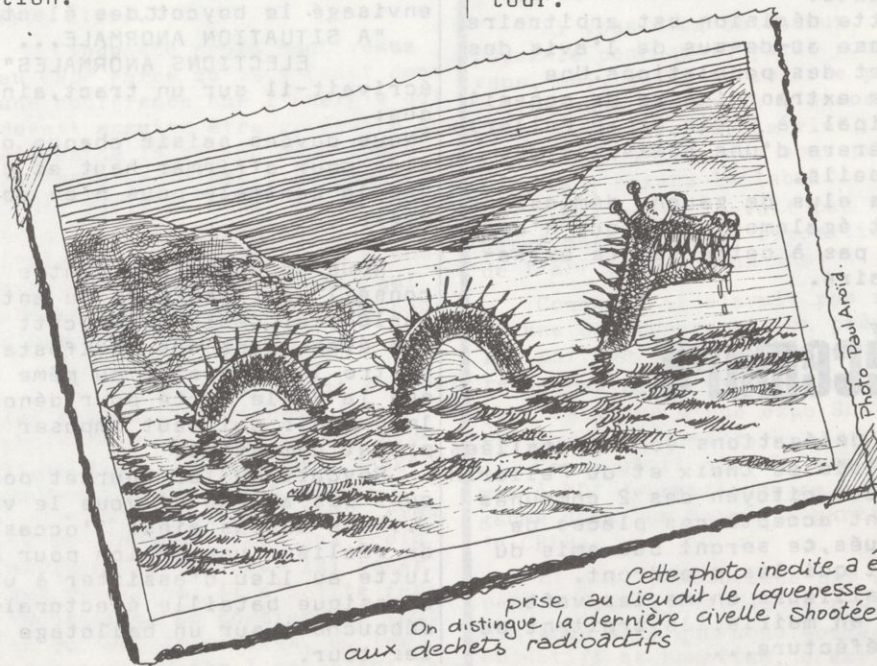
D'autre part l'existence de "fermes marines" créées à coups de subventions gouvernementales, pratiquant l'élevage intensif d'alevins de poissons blancs rejetés en Loire mais qui s'avèrent impropre à la consommation.

Quant à la pêche à la civelle qui est la principale ressource, elle connaît certaines difficultés : suite aux incidents de pêche du Golfe de Gascogne, le gouvernement espagnol a imposé une restriction aux implantations de civelles, alors qu'elle était une des principales clientes. (l'incident : des pêcheurs espagnols ont franchi la limite territoriale des eaux de pêche française.)

CIVELLES AU " COURT-BOUILLON " ?

Enfin la pêche est perturbée par le trafic des gros cargos qui emportent tout sur leur passage (laitance, oeufs...) Pour nous pêcheurs la centrale du Pellerin signifie mort de la pêche, pourquoi ? parce que l'eau de la Loire sera réchauffée. Or pendant l'été, période de reproduction des espèces, il y aura un manque d'oxygène ce qui entraînera la destruction rapide de la flore et de la faune et finalement sa disparition complète.

Les pêcheurs perdraient aussi leur outil de travail et le consommateur sera touché à son tour."



Cette photo inédite a été prise au lieu dit le loquennesse - On distingue la dernière civelle shootée aux déchets radioactifs

le Pellerin

mars 77

# A 15 JOURS DES ELECTIONS

Pour la première fois depuis bien longtemps 3 listes se disputent la mairie, Une liste d'union de la gauche et une liste verte venant s'ajouter à celle de la municipalité sortante de gestion municipale.

La liste verte et le comité obligèrent à l'époque les 3 listes et aussi les candidats à se prononcer sur la centrale.

Ceux qui remportèrent le plus de voix en 1977 avaient clairement exprimé leur opposition à la centrale nucléaire.

La liste de gestion municipale fut alors mise en ballottage au premier tour.

Le deuxième tour a contraint les élus à prendre une position très ferme d'opposition à la centrale. 6 candidats du P.S. seront élus, avec 15 de la liste de gestion municipale.

A Cheix, 2 candidats verts se joindront à la gestion municipale

Les conseils municipaux de Cheix et du Pellerin délibéreront: C'est un NON A LA CENTRALE.

## octobre 78

Malgré l'opposition des élus et des populations locales, le conseil d'état, malgré de nombreuses réserves donne un avis favorable à la centrale nucléaire

La riposte des élus de Cheix et du Pellerin, les 2 communes directement concernées, est immédiate:

Cette décision est arbitraire et passe au-dessus de l'avis des élus et des populations. Une séance extraordinaire de conseil municipal à Cheix et au Pellerin délibérera d'une démission des 2 conseils.

Les élus de gauche démissionneront également bien que n'assistent pas à cette séance extraordinaire.

## décembre

Des délégations sont installées en mairie de Cheix et du Pellerin

Aucun citoyen des 2 communes n'ayant accepté ces places de délégués, ce seront des amis du préfet qui les prendront.

D'ailleurs on ne les voit guère en mairie, ils traitent de la préfecture...

L'intérim de la délégation est de 2 mois.

Les élections sont donc annoncées pour les 18 et 25 février.

## alliances

A 15 jours des élections la situation est on ne peut plus trouble sur les alliances qui se font et se défont. Seul le comité de défense est clair sur le boycott. Quand au P.S., malgré sa démission, il semble qu'il s'orientent vers une liste. Avec qui?

Voyons plutôt les différentes positions des "forces" en présence

## coté P.S.

"des tractations sont en cours en vue de la constitution d'une liste P.S., P.C., ECO 44 pays de Retz.

A l'heure actuelle les négociations sont laborieuses. Si elles ne devaient pas aboutir, le P.S. présenterait son programme.

Toute latitude sera alors laissée à ceux qui voudront bien le soutenir, en vue de constituer une liste commune avec lui"

Extrait du compte rendu de la réunion des élus des mairies de gauche.

## boycott

Sitôt la démission le comité a envisagé le boycott des élections:

"A SITUATION ANORMALE... ELECTIONS ANORMALES"

écrivait-il sur un tract, ainsi que:

"Nous devons saisir chaque occasion pour affirmer haut et clair que la centrale nous n'en voulons pas!

...

Nous ne sommes pas contre un conseil anti-centrale ou anti-nucléaire... mais le boycott est une étape dans nos manifestations contre l'arbitraire au même titre que la Ville morte pour dénoncer le pouvoir qui veut imposer un projet démentiel.

Boycott au 1er tour et pourquoi pas au 2nd si vous le voulez... Nous aurons ainsi l'occasion de réaliser une action pour notre lutte au lieu d'assister à une classique bataille électorale, débouchant sur un ballottage de 1er tour.

Ceux qui s'orienteraient avec précipitation à ces élections, n'auraient-ils pas des préoccupations électoralistes plutôt que la continuation logique de la lutte contre la centrale?

Adaptons notre lutte aux circonstances: Boycottons!"

## eco.44

Eco 44 Pays de Retz. 5 militants sur le Pellerin ou peu s'en faut. Cherche alliance. Existe depuis les législatives de 1978.

A l'époque la consigne était de voter "vert" au 1er tour mais pas de consigne de vote au 2ème tour. Depuis les temps on changé... les alliances aussi.

## P.C.

Quand au P.C. il est farouchement opposé au boycott: "Nos militants sont morts pour obtenir le droit de vote!!!!"



## chez les ex

L'ex-municipalité sortante, en tant que telle, n'a pas pris de position par rapport à ces élections.

Seul Mr vilaine jusque là a fait connaître sa position favorable au boycott.

On peut sans doute déplorer que l'ancienne municipalité, à part quelques exceptions, se soit autant retirée de la lutte.

M.N.S.



# sérénade nucléaire

## spectacle

Notre critique a vu cette semaine:

au CRDP en vedette américaine, GALVAN, chanteur vedette du groupe OUVERTURE SUR LA VIE et BOULARD, comique pédagogique.

En première partie donc, GALVAN. Un jeune produit de la nouvelle école française. Bonne présentation, blazer bleu, flanelle grise, cravate club, l'entrée est bonne: le magnifique manteau qu'il ote et, dans le même mouvement, fait face au spectateur. Seule Marlène Dietrich fait aussi bien.

Malheureusement la suite est plus faible. Le texte n'est pas de lui et cela se sent. L'auteur est EDF que nous avons connu mieux inspiré. Certes ce n'est pas le disco habituel: "il faut des centrales nucléaires" toutes les trois mesures, cela se veut plus subtil:

"y'avait l'pétrol, yen a plus"  
"y'avait l'hydraulique, yen a plus"  
"y'aurait l'solaire, yen a pas encore"  
"Ym' faut du nucléaire".

Le reste du texte est si ostensiblement fourni par EDF que cela en devient lassant. S'il veut percer le jeune GALVAN devra encore beaucoup travailler. On sent trop chez lui l'économiste bon teint, l'ancien séminariste des training groups, des études de marketing et des formations rapides à la manipulation des chers enfants, mais tout cela pas assez assimilé, ce qui le rend



maladroit face à un public rétif. Il est incapable de s'adapter, de réagir et d'imposer son répertoire. Une Mireille Mathieu que Johnny Stark aurait lâchée trop tôt sur scène.

En deuxième partie, la vedette, BOULARD, le dompteur de gauchos. Il a le coffre de Nougaro, le souffle de Lavilliers, il empoigne son public à bras le corps dialogue avec lui, réplique à ses lazzi. Bref, tout le répertoire de la vedette installée, de l'institution, du pouvoir de celui qui, du moment qu'il remplit son rôle, au service de son maître, peut dire jusqu'aux pires énormités, jouer au démagog, au libéral, car l'essentiel est passé .... quand le public s'y prête.

## la rage de convaincre

"Je suis prof d'histoire et je peux dire que tout ce qui est sciences humaines n'est jamais scientifique. C'est subjectif à 40 %".

Boulevard: Oeuvres complètes, extraits.

Boulevard parle, il dit parfois n'importe quoi. Il faut bien trier dans son pathos. C'est pas très clair.

Cinquante profs sont venus au CRDP parce qu'il y était donné une conférence sur l'énergie qui devait ensuite être présentée aux élèves de la région dans leurs lycées et collèges.. Le jeune cadre parisien chargé de la besogne a fini par abandonner. Alors Boulevard, maître des lieux a commencé à parler. C'est nous qui sommes finalement partis au bout d'une demi-heure.

Il règne sur un petit empire: les moyens d'enseignement des profs de cinq départements: bibliothèque, cinémathèque, gadgets audiovisuels en tout genre.

- Il a réponse à tout, rien ne le démonte. Face aux profs antinucléaires venus lui poser des questions, il n'hésite pas: "Nous avons un dossier (+) tout ce qui est de sérieux, où les arguments contre l'emportent largement sur les arguments pour, à

propos de la centrale de Ressenheim."

- Quand on lui rappelle qu'il avait annoncé dans ses locaux la venue d'une exposition de la SHELL sur le pétrole, en novembre il répond: "La SHELL est agréée pour venir dans les CRDP" mais "cette société a envoyé un film qui, entre nous, est idiot, nous n'allons même pas le mettre au catalogue tellement il est mauvais. D'ailleurs nous avons fait une série sur la marée noire". Qui dit mieux?

- On lui demande pourquoi une revue d'histoire "Le Peuple Français" est refusée par le CRDP et s'il s'agit d'un refus pour des raisons politiques, il s'indigne:

"Non, c'est faux. C'est pour Hérodote que j'ai dit cela. Pour celle-là (Le Peuple Français), c'est faux. C'est parce que nous n'avons pas assez d'argent..."

Il entonne alors un couplet sur la misère des moyens en milieu enseignant, le manque de crédits. On est presque au bord des larmes, prêts à le suivre dans la rue: "Des sous, des sous"

- Parlant du conférencier debout à ses côtés qui attend, un peu tendu, que tout cela se termine, il nous lance:

"Si vous êtes astucieux, payez-le pour qu'il parle pour vous, moi, ça ne me regarde pas.. Faites vous agréer... L'association "Ouverture sur la vie", s'est débrouillée que vous puissiez qu'elle a obtenu le label".

Comme si il n'avait pas hébergé une grandiose exposition de l'EDF il y a deux ans.

Comme si il n'avait pas refusé une contre-exposition préparée par des profs anti-nucléaires. Comme si il n'avait pas préparé la venue d'une expo Shell en novembre dernier.

Comme si il n'avait pas permis à EDF de continuer sa propagande dans les bahuts à partir du CRDP.

Et nous concluons par une pensée du maître: "Je ne peux pas vous dire que nous sommes objectifs et honnêtes, c'est pas vrai". Comité Enseignant Antinucléaire



CRDP LA VOIX DE SON MAÎTRE

PAR ★  
SAINT DAMNÉ!

ENCORE UNE  
PLANCHE  
SIGNÉE:

# IRRESPONSABLES STUDIOS

## JACKY SINGLETTE dans: LE MYSTÈRE DE LA BELOTE QUI TUE!

RESUMÉ:  
AU GRAND CASINO DE  
ST MACAIRE EN MAUGES  
4 MORTS TRAGIQUES  
ONT EVEILLÉ LES  
SOUPEONS DE JACKY  
SINGLETTE

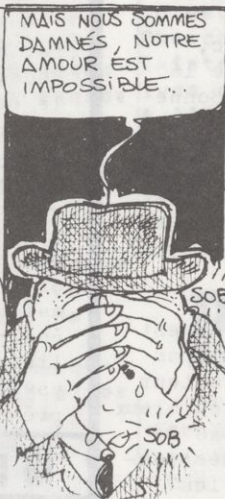


## Un amour impossible

et pourtant authentique!  
et sincère!...



AVEC  
JEANNOT TANTURLU et MYLÈNE DÉMONCHAUT



## GUY LUXMAN

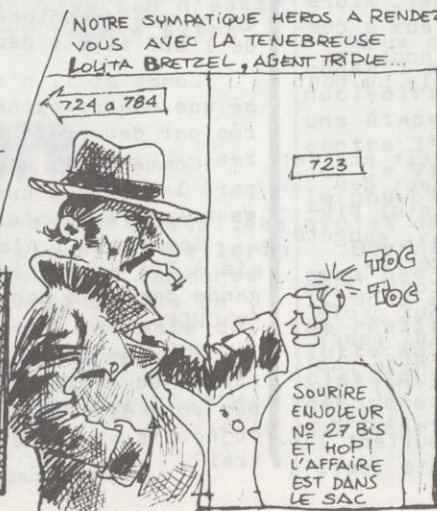
Le nouveau  
philosophe

ET EN  
PLUS, IL  
PENSE!



## CHARLES- EDOUARD GROOMAIG

L'INTRÉPIDE AGENT  
SECRET DE CHARMÉ



# NANTES

FEVRIER 1979  
supplém



# Information municipales en pointille...

manuel d'informations  
numéro spécial

Enfin NANTES VOTRE VILLE spécial "Antinucléaire" est sorti. Point de propagande pour EDF. Pas le genre de la maison. Tous les articles abordent les problèmes de la centrale de façon critique. mais je me suis posé quelques questions en lisant ce bulletin.

On fait référence, en 1ère page, à Malville. Pas de mort au Pellerin disent ils! D'accord mais il va falloir se remuer un peu plus M. Chénard

La lutte antinucléaire se déroule sur le terrain pas dans les salons et les antichambres. (cf page 1 du bulletin municipal ou le billet d'un certain Chénard Alain explique ses déboires personnels avec la machine techno-administrative)

La D.U.P. est signée. preuve que l'Etat veut sa Centrale dans le coin. Il s'en fout l'Etat, de la démocratie;... (Mais vous voyez le mal partout, mon cher... Note du claviste de 23 heures et des brouilles)

## les grands absents

### PLAN ORSEC.RAD.

Pas de trace dans Nantes votre ville. Juste mentionné mais néanmoins tenu secret. A St Herblain, paraîtrait qu'ils seraient mieux renseignés; ils l'ont, eux. Demandez le leur et faites le donc paraître dans le prochain numéro. (ça évitera de le rééditer en 500 000 exemplaires à la hâte si un jour... et au cas z'ôd...)

### LUTTES ANTINUCLÉAIRES

Inconnues aussi. On ne fait référence qu'aux "20000 pétitions" et une petite photo avec CRS et paysans, face à face. Pas une explication! Seule la lutte juridique a la cote. (nos grands stratèges municipaux ont leur dadas! Ils annonçaient fièrement il y a quelques mois: "Nous fourbissons nos armes contre la Centrale" Armes molles et discours semi dur durs...)

## NUCLÉAIRE POLICIER

Plein de chiffres, de références (Intéressantes) mais il en manque... Combien de policiers pour protéger et défendre la centrale? Combien de contrôles routiers devront nous subir? Combien de personnes fichées surveillées? L'aspect policier du nucléaire: pas un mot! pas un souffle!

Bref, à chacun de juger... Mairie anti nucléaire, jusqu'où?

Parlons franchement: vous y croyez vraiment à votre référendum?

Sortir un numéro spécial en ce moment, c'est bien... Mais il n'y aurait pas des élections municipales ou cantonales à gagner pour le PC PS, au Pellerin ou ailleurs?

Vous parlez d'informer. Pourquoi ne pas avoir fait paraître ce bulletin lors de l'enquête d'utilité publique?

Informé, c'est généreux à vous.

NANTES VOTRE VILLE,  
LE PELLERIN NOTRE...

(notre quoi au fait? G.L.  
note du maquettiste fou de 25 heures  
et des brouilles)

## LA HAGUE SAINTE

un responsable  
nous confie:



VOUS POUVEZ DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES. PERSONNE N'EST NI NE SERA CONTAMINÉ...

## ENSEIGNANTS antinucléaires

COORDINATION ENSEIGNANTE  
CONTRE LA CENTRALE DU PELLERIN.

La coordination s'est réunie Mardi 30 janvier, un texte a été retenu (NB les enseignants sont contre les retenues mais pas contre les textes). Ce texte est destiné à paraître sous forme de publicité dans les canards régionaux et nationaux, il est à votre disposition à la librairie 71.

Venez le chercher. Faites le signer dans vos lycées et CES. Il est demandé pour le publier, l'équivalent d'une journée de grève par enseignant.

Si on mettait bout à bout tous ces salaires d'une journée d'enseignant on obtiendrait facilement le triple de la hauteur d'une tour de refroidissement. Prochaine réunion Lundi 12 février 20 H 30 Fraternité Protestante NANTES.

# NU n'est censé ignorer la loi

Le sexe ma fois... mais les seins. Que faire ? Là aussi on a rétréci...rétréci le tissu, et puis un jour les femmes en ont eu marre et elles se promènent seins à l'air sur les plages; mais pourquoi seins à l'air mettons nous tout nu simplement. Et hop c'est parti, on enlève tout, on se baigne nu, on se sent bien. Qui nous voilà, les défenseurs de la vertu et de l'Ordre Moral sont là. Ils s'indignent, protestent, et finalement font appel aux pandores qui verbalisent, revêtus bien sûr de leur uniforme.

A la fin des années cinquante, on trouvait cette petite pancarte sur les plages du Portugal "Baignade autorisée". Pour les femmes se baigner en robe. Pour les hommes le port du short et d'un suspensoir est obligatoire". Suivait bien sûr une amende pour les contrevenants. Aujourd'hui on se baigne en maillot au Portugal comme en France. Plus de dimension réglementaire. Les maillots pourtant "garantis grand teint" diminuent, diminuent... Mais la taille on s'en fout ce qu'il faut c'est que le sexe soit caché.

départements alors pourquoi pas en Loire-Atlantique ? Pourquoi ces poursuites en correctionnelle ? Au départ de l'affaire, des naturistes bien sûr, mais surtout la plainte d'un propriétaire riverain, Mr H. Care, pharmacien à St Nazaire.

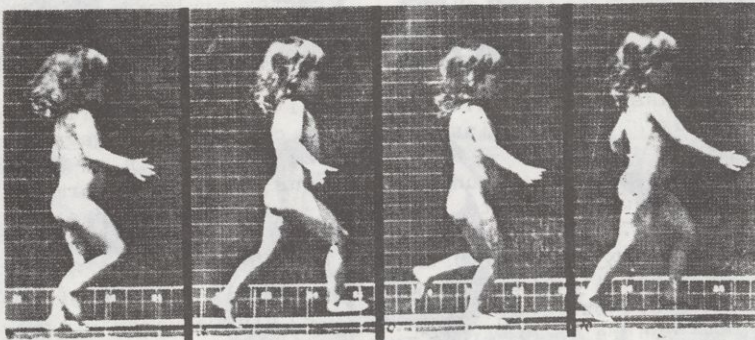
"Vous comprenez en 74 ils étaient 3 ou 4, ça ne me dérangeait pas. A cette époque on ne pouvait gagner cette place qu'à marée basse, ou en passant par ma villa ou celle de Mr Gauthier. Il n'y avait pas d'autre accès.

En 76 la municipalité de St Nazaire m'a demandé de céder un peu de terrain pour faire un sentier de Haut de Falaise. J'ai bien sûr consenti pour un prix très modique car j'estime que tout le monde doit pouvoir profiter de ce site splendide.

Mais alors la plage est devenue un refuge de naturistes.

Je n'ai rien contre le naturisme mais il n'y a qu'à entourer une ou deux plages. Mais pas celle là... J'ai donné mon accord pour un sentier de Haut de Falaise, pas pour une plage de naturistes".

"Le naturisme doit se faire dans des lieux réservés entourés de murs, car il y a toujours des vicieux.



## le nudisme s'étend

C'est ainsi que 22 personnes vont se retrouver le 16 février devant le tribunal de St Nazaire pour outrage à la pudeur. Aout 78, les vacances à St Marc sur-Mer. On se fait griller sur les plages. Pour certains on préfère se sentir à l'aise. On se retrouve sur une petite plage entre la Jaunais et la pointe de Chaumoulin. Là, à l'abri entre deux éperons rocheux ; adossé à la falaise, on pratique le "bronzage intégral". Il faut dire que le site s'y prête, le sable, des rochers formés par le vent et la mer, des grottes. Depuis plusieurs années déjà, il y a des nudistes à cet endroit. Depuis 74 exactement, un an après les incidents à Pen Brou.

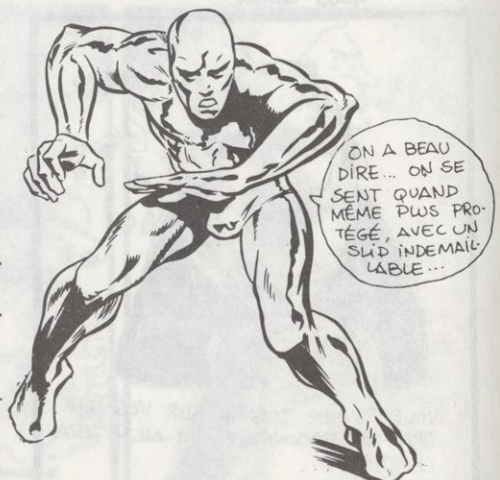
Le Maire de la Turballe avait en effet porté plainte à cette époque contre les naturistes, l'affaire avait fait grand bruit.

Aujourd'hui, à Pen Brou, l'affaire s'est tassée et, ma foi, les naturistes ont obtenu le droit de cité.

Les gendarmes vous le disent d'ailleurs "le nudisme est toléré. Si nous sommes à Pen Brou c'est pour des problèmes de circulation".

Pen Brou donc, mais aussi bien d'autres plages en Loire-Atlantique et en Vendée ont été peuplées à petit gagnées par les naturistes".

"Il y a 2 à 3 millions de naturistes en France. Le naturisme est autorisé dans beaucoup de





Là ils passent leur temps en haut de la falaise. D'ailleurs les vrais naturistes veulent des camps où ils sont entre eux".

De plus il y a eu des dégradations sur ma propriété, des brisées-vent arrachés pour faire du feu etc... je ne dis pas que ce sont les naturistes, mais il y a des casseurs".

Alors dans ces contradictions Mr Carré porte plainte, en brave homme de défenseur de la morale et des bonnes moeurs.

"Cette plage est devenue un repaire de nudistes qui viennent s'y'exhiber sans pudeur tous les jours à raison de 10 à 50... C'est une situation gênante, je suis père de 5 enfants dont le dernier a 12 ans et j'en suis venu à prendre ma voiture pour aller sur la plage de La Baule. Plainte déposée auprès du Procureur et accompagnée d'une petite note donnant l'autorisation aux gendarmes de passer par sa propriété pour mieux surprendre les nudistes, "de préférence un samedi où il fera très beau entre 15 H et 17 H". Rentez par le deuxième portail à droite.

Et les gendarmes vont suivre les indications et ils vont verbaliser 22 personnes sur les 200 qu'il y avait ce jour là sur la plage.

Au mois de novembre, va suivre une deuxième plainte Mr Gauthier propriétaire riverain, voisin de Mr Carré porte plainte à son tour. Pour lui le coupable c'est le maire de St Nazaire qui en ouvrant un sentier a laissé libre accès à la plage. "Je porte plainte, indique-t-il contre la municipalité de St Nazaire qui tolère et encourage

'le nudisme sur les plages de Chemoulin'...

Cette pratique remonte à 74, et elle est encouragée par la municipalité Nazairienne dont certains élus ont déclaré que ce sport avait leur faveur et leur soutien"...

Et voilà notre deuxième lardon, mais c'est un cas un peu différent du 1er car il est en opposition avec la municipalité. Il refuse que le sentier passe dans sa propriété et les travaux sont bloqués là. Le comité de défense qui s'est créé à St Nazaire pose la question :

"Dans le cas de Mr Gauthier, n'est ce pas le droit de propriété qui est en cause plus que celui de la pudeur? Il ne veut pas que les gens puissent avoir libre accès à une plage qu'il s'était appropriée illégalement.



REGARDEZ BIEN!  
sous ses vêtements,  
**CET HOMME EST NU!**

Il a fait construire des terrasses en béton le long de la falaise sans permis de construire."

Mr Carré pour sa part se place plutôt en défenseur de la vertu et de l'ordre moral. Ce qui accessoirement ne l'empêche pas de mettre en vitrine des "publicités mettant en valeur l'anatomie de la femme".

"On m'attaque sur ce point, mais vous comprenez, me dit-il avec la complicité d'homme à homme, un corps de femme nu sans poils ce n'est rien. Je suis beaucoup plus excité par une femme nue bien vivante que par une photo dans une vitrine, vous me comprenez".

## nu,nu, nu...l'été sera nu



Un comité de défense s'est constitué pour assurer la défense des inculpés mais aussi pour faire progresser l'idée qu'on peut être sur une plage dans la tenue qu'on veut. "Maintenant on naît tout nu, dit un monsieur aux cheveux grisonnants, Dans les chemins de fer il y a des compartiments "fumeurs" et "non fumeurs" Mettons des pancartes "Réservée non naturistes". Il y a des gens qui ne supportent pas les gens tout nus comme d'autres pas le tabac".

"Nous voulons le droit de se baigner nu si on le désire. Pourquoi nous obliger à nous habiller pour se baigner". Nous voulons que le Maire de St Nazaire autorise le naturisme sur toutes les plages de la commune". A la Mairie on est un peu embêté par l'histoire. Certe on est mis en cause par Gauthier mais

celui ci cherche un prétexte pour retarder ou même arrêter le passage sur sa propriété.

ON serait plutôt favorable au nudisme, n'indique-t-on pas à St Nazaire qu'on voit parfois certains Conseillers Municipaux sans écharpe tricolore à la plage de Chemoulin? Mais il existe aussi des opposants à ces pratiques alors on coupe la poire en deux et on va autoriser le nudisme mais sur certaines plages. Bataille juridique car le sous préfet n'est pas obligé de valider l'arrêté municipal, mais aussi soutien détourné aux inculpés.

Depuis quelques années le nudisme se développe en dehors de toute structure naturiste ce qui d'ailleurs n'est pas toujours bien perçu des clubs de naturisme qui voit ainsi filer une partie de leur clientèle.

A St Nazaire, les deux clubs de naturisme font partie du comité de soutien. Ils suivent tant bien que mal les "naturistes autonomes" qui les entraînent sur des chemins escarpés de la défense collective et pourquoi pas de la politique...

Le comité de Soutien organise jeudi 8 février à la MJEP à 20 H 30 une soirée folk en

soutien aux inculpés. Vous payez ce que vous voulez mais pensez que c'est pour soutenir le droit à être nu sur une plage.

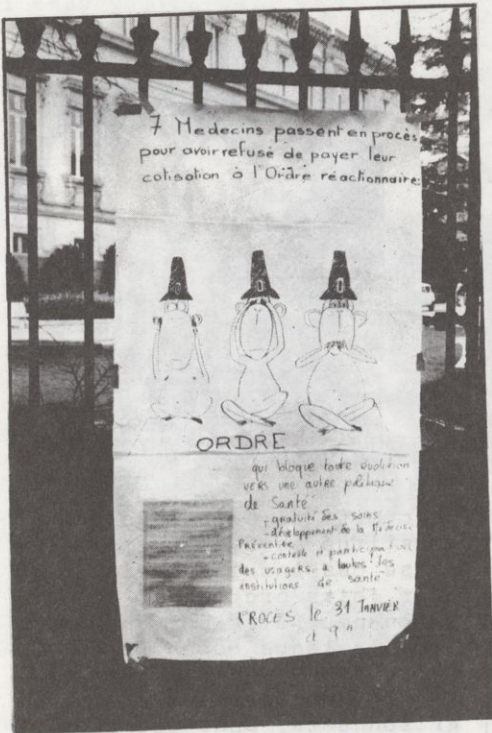
Mardi 13 février Film sur le nudisme en Ardèche suivi d'un débat avec Marc Alain Descamp, universitaire, autour d'un ouvrage "le nu et le vêtement". entrée libre.

En fin de semaine Radio Libre Populaire St Nazaire consacra également une émission à ce sujet. Pour la date exacte voir la presse locale.

D.B.

# SANTÉ

## 7 «RECALCITRANTS» CONTRE L'ORDRE



Après plusieurs reports, attermolements, contrordres, le procès des sept médecins nantais pour "non paiement de cotisation à l'Ordre des Médecins", venait à l'audience mercredi dernier, 31 janvier. Deux généralistes, un psychiatre et trois hospitaliers, et un public nombreux que n'arrivait pas à contenir la petite salle en sous-sol du "Tribunal de Simple Police". Un public venu entendre s'instruire le procès d'une certaine conception de la politique médicale dont la finalité est essentiellement commerciale, le procès des prises de positions réactionnaires de l'Ordre des Médecins...

L'assistance restera un peu sur sa faim, le tribunal ayant refusé l'audition des témoins de la défense... Le public un peu paumé dans des débats juridiques de bonne tenue, rigolera parfois franchement aux "bons mots" de l'avocat de l'Ordre :

"Un groupuscule de sept médecins sur les 1 800 cotisant à l'Ordre Départemental... Ca situe tout de suite le niveau !... Ils veulent profiter de l'audience pour colorer le débat, et le faire glisser dans la polémique syndicale ou politique. Nous n'entreons pas dans ce jeu intéressé..."

Me TAUPIER, représentant des "dissidents" de l'Ordre, soulèvera l'incompétence du tribunal : "L'Ordre s'est vu conférer une mission de service public, a des prérogatives de puissance publique, un pouvoir réglementaire et disciplinaire. Les cotisations ? C'est une hypocrisie de dire qu'on "adhère librement" à l'Ordre. On sollicite son inscription, et la décision dépend souverainement et unilatéralement de l'Ordre ; comme la radiation d'ailleurs !. Et de cette inscription, dépend l'exercice ou non de la médecine. La cotisation a le caractère d'une taxe "fiscale ou parafiscale". L'Ordre exerce un pouvoir de contrainte, des rapports d'autorité.

Pour que cette situation soit enfin reconnue, Me TAUPIER demandera au Tribunal de se déclarer incompétent et de renvoyer l'Ordre à se pourvoir devant le Tribunal Administratif.

Arguties juridiques ? Combat d'arrière-garde ? Pas quand on replace le cas des "récalcitrants" nantais dans le contexte des affaires similaires qui se font jour un peu partout depuis deux ou trois ans. L'Ordre est mis à rude épreuve, ses pratiques dénoncées, ses prises de positions sur l'avortement, la contraception, les immigrés..., dénoncées. "Le planning, un mot venu d'Amérique, comme marketing et kidnapping..." lisait-on encore récemment dans la publication du Conseil de l'Ordre de la Seine... Dans ces conditions, que des médecins enrayent la machine en refusant de payer les 760 F qu'ils doivent à l'Ordre, ce n'est peut-être pas insignifiant. (Jugement le 14 Mars)

Ph. B.



# E.S.C.A.E. : RAS LES BASKETS !

L'école supérieure de Commerce et d'administration des entreprises de NANTES n'est pas une "école" comme les autres. Enfant chérie de la Chambre de Commerce elle forme (théoriquement) les futurs cadres performants de la région.

Qui dit performance dit compétition, notation, classement. Du concours d'entrée au diplôme de fin d'études, la vie de l'école n'est qu'une course d'obstacles.

Certains étudiants commencent pourtant à en avoir "ras les baskets" et depuis le 11 janvier cette grogne se manifeste avec plus d'ampleur.

Ce jour-là le jury de deuxième année siégeait sous la direction de M. CLENET, secondé par M. KLEIN, directeur adjoint et en présence de 18 professeurs. Objet de l'assemblée ? Quel sort réserver aux 17 étudiants de seconde année qui n'ont pas obtenu la moyenne aux derniers tests ?

17 étudiants, cela n'est pas rien on ne peut pas tous les éliminer.

Plutôt que de s'interroger sur les raisons d'une telle hécatombe, la direction a trouvé une solution de raccroc : 10 étudiants sont "repêchés", 6 sont exclus momentanément.

Ils devront effectuer un stage en entreprise dont la longueur varie avec le nombre de points au dessous de la moyenne.

Le retour à la production en quelque sorte.

A l'issue du stage, ils pourront être admis à recommencer une deuxième année. JOLIE COUVILLE !

Un diplôme ESCAE se mérite, il faut maintenir le standing. Quant à la 17e élève, elle a été exclue définitivement. Les procédures suivies sont d'un autoritarisme que ne désavouerait pas le CNPF. Les étudiants n'ont pas été avertis ; ne connaissant pas leurs notes ils n'ont pu présenter de défense. Il n'a pas été tenu compte pour l'élève définitivement exclue d'une justification médicale.

Les réactions n'ont pas été à la hauteur de l'arbitraire. Parce qu'il est toujours difficile de déclencher un mouvement de solidarité dans une école où règne esprit de compétition et une autorité patronale de droit divin. Les professeurs, par exemple, hésitent à revenir sur leurs décisions prises à la légère car ils sont victimes d'intimidation et de menaces dont on a pu mesurer la réalité, il y a quelques temps, quand deux d'entre

eux ont été licenciés pour leurs pratiques et leurs opinions.

Un petit groupe d'élèves a cependant décidé de ne pas s'incliner devant ce que la direction appelle "des décisions relevant du passé".

Ce groupe a procédé à un sondage, élaborant 9 questions qui ont été proposées aux étudiants et dont les réponses indiquent bien la rébellion confuse d'une majorité d'élèves contre l'organisation actuelle de l'ESCAE.

## sondage



■ Que pensez-vous du contenu des cours et du système d'enseignement de l'école ?

Ils me conviennent.....	1%
Relativement satisfaisants, mais des améliorations pourraient être apportées.....	63%
Mal adaptés, à revoir.....	36%
Sans opinion.....	0%

■ Aimeriez-vous travailler sur un projet de révision du contenu des cours et du système d'enseignement ?

Je suis très intéressé...	25%
Eventuellement oui.....	69%
Je ne me sens pas concerné.....	3%
Autres positions.....	3%



■ Que pensez-vous de la notation à l'école ?

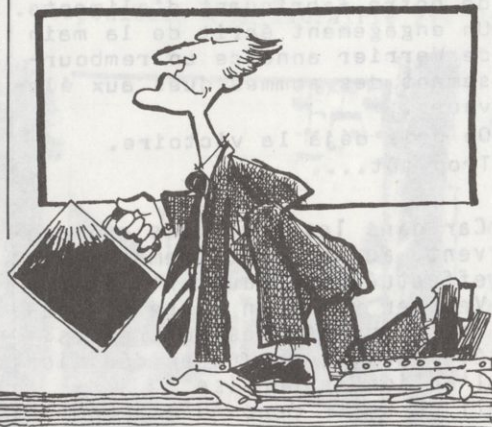
Satisfaisante.....	6%
A réviser sur certains points.....	71,5%
A revoir complètement....	18%
Autres réponses.....	4,5%

■ Pensez-vous que la concertation professeurs-élèves soit souhaitable ?

Oui.....	96%
Pensez-vous quelle soit suffisamment développée ?	
Oui.....	6%
Non.....	94%

■ Pensez-vous que les sanctions qui ont été prises sont :

Parfaitement justes.....	4%
Trop sévères, au moins dans certains cas.....	69%
Injustifiées.....	13,5%
Autre opinion.....	13,5%



Le voeu d'un élève illustre

le sentiment actuel "ne plus être pris pour des irresponsables, des gamins".

Faut-il n'y voir qu'une simple poussée de fièvre de jeunes gens bien propres et ambitieux contre des disciplines archaïques ?

Pas sûr, le pouvoir dans l'ESCAE c'est le pouvoir dans l'entreprise. Refuser de le subir aujourd'hui conduira peut-être à refuser de l'exercer demain. On peut rêver.

G.D.

# PAYSANS: 730 000 F.

# VERRIER A PAYÉ !

Un beau conte de fée ? Ou bien un héritage ? Non. Une sombre histoire qui se termine dans la joie et la bonne humeur. Des paysans enfin indemnisés, c'est plutôt rare.

## qui est verrier ?

Notable local, maire de Rémalard dans l'Orne, à 65 ans, notre homme fabrique des aliments pour le bétail. C'est ainsi qu'il fournit de la farine pour les porcs, les veaux et même les poules. Dans son usine on découvre 80 salariés, plutôt acquis à la cause du patron, car il est bien gentil Mr Verrier. Plutôt paternaliste, il filoute un peu partout avec habileté ; Regardez plutôt : Avec 5 éleveurs de la région qui font de la poule pondeuse, le contrat consistait à acheter de la farine chez Verrier pour vendre ensuite à un couvoir de Ste Florence-de-l'Orne, en Vendée, dont le même Verrier était un des deux actionnaires.

Pour faciliter le financement de ce couvoir, il propose aux éleveurs de signer des traites en plus de celles payées pour l'achat des aliments. Ceci se fait en ouvrant un compte au nom des éleveurs dans une banque de Versailles, la BICROP. A échéances plus ou moins rapprochées ces traites leur étaient remboursées. Tout se passe bien jusqu'en mai 68 (eh oui!) date à laquelle le couvoir semble connaître des difficultés financières.

Ses 2 actionnaires décident alors de liquider la société et les traites avancées par les éleveurs, qui ne correspondent à aucune livraison d'aliments, sont exigées par la BICROP. Les éleveurs doivent payer pour une société qui n'existe plus !

## 10 ans ...

Nos éleveurs se retrouvent donc pris entre la banque, le Crédit Agricole et Verrier. A un paysan vendéen qui s'adresse à lui individuellement, histoire de négociateur, Verrier lui dit qu'il n'y est vraiment pour rien et qu'à tout hasard il peut s'adresser à un avocat.

Comble de cynisme : il agit de son propre avocat. Nos éleveurs sont donc isolés et coincés. Pendant 10 ans, leurs initiatives courent d'échec en échec. La justice tranche contre eux. D'où des menaces de saisies qui vont en se précisant. Tant et si bien que certains empruntent au Crédit Agricole pour éviter les saisies.

## actions commando

Après de longues discussions avec quelques paysans, travailleurs de Vendée, arrivés au bout du rouleau, les éleveurs poursuivis acceptent alors une action collective contre Verrier. C'était en Septembre 78.

Une première action surprise a donc lieu, par un Lundi matin de très bonne heure.

A 10 H du matin, l'usine de Verrier dans l'Orne est envahie par 50 paysans en colère. Séquestration et discussions violentes semblent avoir raison de notre fabricant d'aliments. Un engagement écrit de la main de Verrier annonce un remboursement des sommes dues aux éleveurs.

On crie déjà la victoire. Trop tôt...

Car dans les deux mois qui suivent, aucun remboursement n'est effectué. Bien au contraire, Verrier remet en route de nouvelles poursuites contre les éleveurs, tournant en dérision l'action entreprise. Il ne reste donc qu'à recommencer.



Et c'est la seconde action-commando, en décembre 78. Le scénario est exactement le même. Et on se retrouve à nouveau face à face, Verrier devant les paysans, dans sa propre usine. Mais cette fois-ci ce sont des chèques qui sont exigés. Le croirez-vous ? Acculé et désespéré, après de longues conversations téléphoniques avec la BICROP, Verrier demande naïvement : "Combien est-ce que je dois ?..." Les comptes sont rapidement faits. Et sur le champ, 3 chèques sont signés. Deux chèques de 34 000 F sont adressés à la BICROP, annulant les dettes des éleveurs, et le troisième chèque, chiffré à 50 000 F, est destiné au paysan qui avait déjà payé sous la menace de la saisie.

A peine croyable et pourtant bien réel ! Autant vous dire que dans les caves vendéennes, le vin a coulé à flot : Verrier, le fraudeur arrosé !

Paul K. \_\_\_\_\_



# Femmes

## Journée Femmes

Nous sommes plusieurs femmes de Nantes à avoir participé au week-end national du Mouvement des Femmes le 13 et 14 janvier à Paris. Ce regroupement avait pour but d'essayer de poser les bases d'une campagne nationale avortement contraception avec la perspective des luttes à mener pour le revote de la loi Veil en 1980:

Quelle mobilisation des femmes?

Quels axes pour la campagne?

Beaucoup de débats autour des thèmes de gratuité ou remboursement, connaissance du corps sexualité... Il en est ressorti une plate forme qui doit être rediscutée localement: un instrument d'ici 1980.

Et sur Nantes comment prendre en charge cette lutte?

Une journée du Mouvement des Femmes pourrait permettre d'en débattre, d'avancer sur cet axe et aussi de centraliser les différentes expériences et luttes féministes qui se vivent aujourd'hui.

A partir des débats que nous aurons, il sera peut-être possible de définir des axes et des moyens pour la lutte, de jeter les bases de la campagne locale du Mouvement des Femmes à tous les niveaux: les pratiques des groupes femmes sur les lieux de la vie, la campagne centrale à Nantes, son contenu et ses échéances, les relations avec la campagne nationale, la participation du Mouvement des Femmes au collectif unitaire des organisations qui se met en place.

CETTE JOURNEE AURA LIEU LE SAMEDI 10 FEVRIER DE 10h à 18h AU CENTRE SOCIAL DE PORT-BOYER.

Apporter son pique-nique. Il y aura une garderie.

La prochaine rencontre au niveau national du Mouvement des Femmes aura lieu les 24 et 25 février à Paris.



Photo Delaunay

Des textes de la plateforme ont été diffusés aux groupes femmes Maternité, Nantes Nord, Nantes Centre, Nantes Est, INSEE, Malakoff, Rue du Drac, Lycéennes, Etudiantes Santé, et à SOS Femmes des textes de la plateforme sont disponibles à la librairie 71.

CHOISIR - Le collectif groupe CHOISIR nous communique :

- 1 Un collectif s'est créé en juin dernier, regroupant différentes associations et syndicats.
- 2 Que ce collectif se réunit régulièrement au planning. (rue Paul Bellamy).
- 3 Qu'une conférence de Presse est prévue : le 26 février à 18 H sans doute à la Mairie

Que nous luttons pour une meilleure application de la loi Veil mais aussi que nous avons pris des positions très fermes quant à sa re-discussion devant l'Assemblée Nationale. Le groupe local de choisir la cause des Femmes se réunit chaque dernier jeudi du mois à 20 H 30 à la M.J.C. de ST Herblain.





# FRANCAS

## au service de l'enfance



Publié dans le numéro 56 de l'APL, un article intitulé "socio-culturel sous contrôle" mettait en cause la politique du Parti Socialiste en la matière à travers les méthodes de l'association LEO-LAGRANGE. Nous disions alors que les reproches adressés à LEO LAGRANGE (sélection sur des critères politiques, courroies de transmission d'idéologies réformistes PS ou PC, quadrillage des quartiers) pouvaient être étendus à d'autres organismes d'animation : CEMEA, UFCV, FRANCS et FRANCAS CAMARADES.

Sur ces problèmes et pour mieux connaître ce type d'association nous avons interrogé trois militants FRANCAS. Cet entretien ne clôt pas le débat ; nous sommes disposés à publier toute nouvelle information sur le sujet.

**APL : Pouvez vous faire un historique des FRANCAS ?**

**R :** Le mouvement est né de la Résistance. Faut se rappeler l'esprit de cette époque. On se disait : il faudra que les choses changent à la libération. Des idées comme la franchise, la mixité, la camaraderie, tous mots qu'aujourd'hui un peu désuets mais qui avaient alors un sens parce que tout était pourri, que régnait la délation, la revendication de mixité était assez révolutionnaire puisque seules les Auberges de Jeunesse la pratiquaient.

**APL : Cet esprit de la Résistance se retrouvait-il dans la conception des loisirs pour enfant ?**

**R :** Oui, il sagissait de brasser les enfants, de les faire se connaître. Faire autre chose que les garderies ou les patros de l'époque. Favoriser l'autonomie des enfants, leur prise de responsabilité au sein d'un groupe. En 1955 nous nous sommes transformés en fédération regroupant des adhérents individuels et collectifs. L'état nous a reconnu comme organisme de formation quand il a réglementé ce que nous faisons, instituant des diplômes.

**APL : Quelles étaient vos principales revendications pour l'enfance ?**

**R :** On a mené une campagne pour faire reconnaître les droits de l'enfant. En 1964, se sont tenues des Assises Nationales "l'enfant dans la cité" qui ont eu une audience certaine. Les thèmes ? L'enfant a besoin d'espace, de locaux. Nous avons aussi parlé d'éducation globale dont un des moyens devait être "l'école ouverte". Mais nous avons été récupérés l'école ouverte s'est limitée à une modification de l'architecture avec des bâtiments décloisonnés, neufs, des espaces verts.

Pour nous "l'école ouverte à l'éducation globale" parlait de la constatation que plusieurs personnes interviennent dans la vie de l'enfant, les parents, l'instituteur, le surveillant de cantine, l'animateur ; l'intérêt de l'enfant c'est qu'il y ait une cohérence entre tous les intervenants et puis l'école devrait pouvoir servir en tant qu'équipement socio-éducatif, à tout un quartier.

**APL : N'est-ce pas du paternalisme ? Comment les enfants participent-ils aux prises de décision ?**

**R :** Nous avons toujours prôné la concertation avec les enfants sous la forme de "conseils de camaraderie", "de conseils en rond"... les enfants proposent, discutent avec les animateurs. La concertation entre le directeur et les animateurs est constante. Au niveau de la commune nous proposons la même chose avec les parents, les élus, les animateurs. Nous nous battons pour le fait associatif. Les loisirs des enfants ne relèvent pas des pouvoirs publics, sinon pour le financement.

**APL : Justement quels sont vos rapports avec les pouvoirs publics, les municipalités ?**

**R :** Nous nous opposons parfois à certains pouvoirs publics qui ont des moyens financiers. Nous demandons un financement des loisirs de l'enfant au delà du financement scolaire. Mais la gestion de cet argent doit relever du pouvoir des associations, pas de l'état. Dans nos rapports avec les municipalités, c'est différent, nous envoyons nos documents, faisons pression sur les candidats au moment des élections pour qu'ils prennent en compte nos revendications. L'essentiel des subventions vient des municipalités et un gosse de milieu urbain n'a pas les mêmes chances qu'un gosse d'une commune rurale.

**APL : Les rapports ont-ils changé depuis les dernières municipales ?**

**R :** Il est certain que les mairies de gauche ont dans l'ensemble, le souci de développer la gestion associative. Récemment les mairies de St Nazaire et de la Roche/Yon, ont passé un contrat avec nous pour la création d'un poste d'animateur permanent "loisirs-enfants".



francas: des militants de l'enfance

APL : Que pensez-vous de l'assimilation FRANCAS : Parti Communiste ?

R : C'est un cliché qui court dans certains milieux. Récemment dans le *Nouvel Observateur* Delfeil de Ton a écrit que les FRANCAS était un mouvement de jeunesse communiste. Devant les protestations, il a du démentir, assez mollement. Le PC a sa propre organisation de jeunesse : "Ces PIONNIERS de FRANCE". La diversité d'appartenance politique de nos militants fait que nous refusons de nous reconnaître dans de telles incriminations.

Et puis cela fait 35 ans qu'on existe, on est passé par dessus toutes les ruptures politiques et syndicales.

APL : Vous avez pourtant des options politiques ?

R : Oui, nous faisons de la politique. Mais aux Francas quand nous prenons position c'est d'abord par rapport à l'enfance. Ainsi nous avons dit à notre dernier congrès (Orléans 74) : "L'économie capitaliste, basée sur la recherche du profit, est par nature un obstacle à la politique de l'enfance qui correspond aux objectifs des F.F.C."

Dans le régime actuel, l'Etat qui est l'expression et l'instrument de cette économie, ne saurait exercer son intervention dans un sens favorable à nos objectifs".

Au moment de la lutte pour le libre accès aux bords de l'Erdre nous avons soutenu activement le comité parce que c'est une revendication qui correspond à nos objectifs pour l'enfant.

Si des partis politiques partagent ces objectifs nous sommes prêts à travailler avec eux, en toute indépendance.

De même nous sommes un mouvement laïc, dans ce sens où la laïcité c'est le respect des autres, des différences. Ainsi les enfants de nos communes de l'ouest, quel que soit leur école, sont tous accueillis dans les temps de loisirs que nous animons.



APL : Comment sont recrutés les animateurs ?

R : La plupart des animateurs peuvent être considérés comme bénévoles, étant donné le peu de moyens que nous avons.

Et puis nous sommes très décentralisés. Chaque association est autonome, au niveau d'un quartier, d'une commune, et est libre de sa gestion. De toute manière nous ne sommes pas favorables à la seule intervention d'animateurs professionnels. Le mieux serait un système de congés -animateur-formation pour tous les travailleurs.

APL : Certains contestent la présence d'animateurs, le rôle des adultes ; Qu'en pensez-vous ?

R : Nous avons fait le choix de la présence d'animateurs adultes, parce que les enfants ont besoin d'eux pour leur épanouissement. Laisser les enfants à eux-mêmes, c'est laisser les inégalités actuelles se perpétuer.

Nous avons fait le choix d'agir dès maintenant, en portant l'effort sur les gosses les plus défavorisés pour qu'ils puissent bénéficier des mêmes atouts, des mêmes moyens que les fils de bourgeois.

Propos recueillis par G.D.



# JAZZ

Elton Dean -  
Keith Tippett  
quartet

jeudi 8 FEVRIER amphi Berliet

L'un des meilleurs groupes de jazz anglais, Elton Dean Keith Tippett quartet, effectuant actuellement en France, sera à Nantes pour un unique concert, jeudi 8 février à 20 h 30, à l'amphi Berliet, rue Gaston-Veil, en face de la faculté de médecine.

Elton Dean (saxophoniste), Keith Tippett (pianiste), Harry Miller (contrebassiste) et Louis Noholo (battereur), considérés en Angleterre parmi les meilleurs musiciens de jazz actuels, ont constitué un groupe.

Elton Dean, le leader de la formation, est le plus connu des quatre musiciens.

Tous excellents musiciens de jazz. Dean, Tippett, Miller et

Moholo proposent un jazz direct, structuré mais aussi libre, frénétique.

Le prix des places pour ce concert qui est organisé par le Cercle nantais du jazz, a été fixé à 30 F et 20 F (étudiants et Cercle nantais du jazz). Réservation Fuzz Disques; 2, place de la Bourse et Disques Maillet, 5, rue Racine.



# CETTE SEMAINE

## MARDI 6

- Cinémathèque salle Vasse "Cinéma hongrois"
- 20h30 "Le labyrinthe" de KOVACS (1976)
- 22h30 "Le dernier élan" de P. BACSO (1973)
- 20h30 Comité Larzac avec diaporama, centre social de la Bernadière.
- 21h Narcisso Yepes maison de la culture de Nantes.
- 20h30 Centre Jean Macé, débat sur le rôle des musées en Bretagne-diapos.
- 10h30 Journée de formation sur les prix agricoles FJT
- 17h Vincent-Gache Nantes.

## MERCREDI 7

- Cinémathèque(suite)
- 20h30 "Hors du temps" de F.KOSA (1973)
- 22h30 "L'accent" de F.KARDOS (1977)
- 20h30 Réunion du collectif "Secrétaire entreprise" de la coordination, 26bis bd R. Schuman Nantes.
- 21h Le nouveau rock nantais avec MYCKEYSTEIN, PREMIER POIL, PANAMA, Fac de lettre
- 21h Chansons de J. LAGGER auteur suisse au Théâtre-quippe, rue du Ballet.
- 20h30 "Comment introduire la musique bretonne à l'école?" centre Jean Macé Nantes (Ar Falz)
- 17h Réunion de l'École Emancipée, centre social de Port-Boyer.
- 15h "Katia et les enfants-crocodiles" film tchèque Mjep St Nazaire.

## JEUDI 8

- 20h30 FURREY BROTHERS (folk irlandais), fac de lettres Nantes.
- 20h30 Réseau inorganisés réunion sur la centrale au 26bis bd R. Schuman.

- 20h30 "L'impérialisme français en Afrique et en Bretagne" centre Jean Macé (AR FALZ)
- 20h30 Comité de soutien aux inculpés nudistes, folk à la MJEP St nazaire.

## VENDREDI 9

- 14h30 Concert JMF de harpe celtique-MYRRDHIN-pour les scolaires, théâtre de Rezé.
- 20h30 "Elle, lui et l'amant" au Théâtre-quippe, rue du Ballet
- 20h30 Comité Larzac, diaporama à la Bouvardière.
- 20h30 "Il était une autre fois dans l'Ouest", théâtre sur le tourisme, centre social du Sillon de Bretagne (AR FALZ).
- 21h "SAYAT NOVA" film de PARADJANOV, cinéaste soviétique engoulacué depuis 1972, à la MJEP de St Nazaire.

## SAMEDI 10

- 10h Réunion femmes au centre social de Port-Boyer.
- 19h
- 17h Débat "Les leçons de la Révolution allemande", Révolution Internationale, 3, rue Amiral Duchaffault.
- 20h30 "Colère rouge et marée noire" de René Vauthier à la Bourse du travail CGT de Nantes (AR FALZ) 5F.
- 20h30 Récital de Chantal GRIMM et du groupe SYBIL, MJEP de St-Nazaire.

## LUNDI 12

- 20h30 Comité Larzac, compte-rendu de la coordination nationale, FJT Vincent-Gache.

## MARDI 13

- 20h30 Concert de l'école de musique au théâtre de Rezé.
- 20h30 Soutien aux naturistes inculpés avec film et débat "Le nu et le vêtement" MJEP de St-Nazaire.
- 20h30 J. SMITH trio à la catho d'Angers.
- 21h "Arlequin, valet de deux maîtres" de GOLDONI, théâtre du Galion, salle Paul Fort.

## MERCREDI 14

- 20h30 "MAILLARD", "GRANDES VACANCES" "ROCK'N RAAAALE" au FJT Vincent Gache. 15F.

## LA COUVERTURE

A LAQUELLE VOUS ECHAPATES CETTE SEMAINE



## SOMMAIRE

- BREVES ..... p.2
- QUARTIERS  
La Manu. demain ..... p.3-4
- ECOLE  
Réintégration à l'IUT... p.4-5
- ENVIRONNEMENT  
Uranium en presqu'île... p.5
- NUCLEAIRE  
Chronique..... p.6  
Pêcheurs de civelles... p.7  
A 1<sup>er</sup> jours des élections p.8  
Sérénade nucléaire..... p.9  
Nantes, info. en pointillé..... p.10  
Enseignants anti-..... p.10
- B.D..... p.11
- JUSTICE  
Nu n'est censé ignorer la Loi ..... p.12-3
- SANTE  
7 "récalcitrants"..... p.14
- ECOLE  
ESCAE: ras les baskets... p.15
- PAYSANS  
Verrier a payé..... p.16
- FEMMES..... p.17
- LOISIRS  
Francas, au service de l'enfance..... p.18-9
- CULTURE  
Jazz anglische..... p.19

# ABONNEMENT ••••• APL •••••

- Un trimestre :  12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
- Un semestre :  24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
- Un an :  48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

- 3 numéros gratuits  8 numéros 15 F.
- Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.  
Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.  
A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



### PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H  
Téléphone : 76.26.33